



OBSERVATOIRE
DE LA CAPITALE

CRÉEZ DES ÉVÉNEMENTS
À LA HAUTEUR AVEC
L'OBSERVATOIRE DE LA CAPITAL

LA PLUS
BELLE
ET LA PLUS
HAUTE
VUE SUR
QUÉBEC!

UNE VUE À COUPER LE SOUFFLE

Découvrez la plus belle vue sur la capitale à partir du plus haut point de vue à Québec, le 31^e étage de l'édifice Marie-Guyart. Le panorama qu'offrent les immenses parois vitrées de l'Observatoire de la Capitale sur la ville et sa région est un décor en soi. Un fond de scène spectaculaire pour votre événement qui laissera des images mémorables dans la tête de vos invités!

UN SERVICE IMPECCABLE

En plus de l'exclusivité d'accès (hors des heures normales d'affaires), la location inclut les services suivants :

- Personnel d'accueil et service de guides;
- Prêt de matériel sélectionné;
- Supervision d'installation et de démontage.

Accueil privilégié

Notre équipe vous accompagnera aux étapes de la réservation et de la tenue de votre événement, où un membre de notre personnel souhaitera la bienvenue à votre groupe et lui fera découvrir un lieu unique et accueillant.

Service de guide

Une visite commentée de l'Observatoire de la Capitale ou des commentaires ponctuels sur le panorama et l'histoire de Québec sont inclus dans le prix de la location, sur demande, au moment d'effectuer votre réservation. Vos invités pourront également circuler librement tout autour de l'Observatoire et apprécier l'unique parcours découverte Horizons.

Service de traiteur

Vous pouvez retenir les services du traiteur de votre choix pour un cocktail dinatoire, un vin de l'amitié, ou pour toute autre prestation gastronomique. Dès que la réservation sera faite auprès de votre traiteur, transmettez-nous simplement l'information.



CAPACITÉ D'ACCUEIL

Formule cocktail (debout)

Espace total Jusqu'à 90 personnes

Formule banquet

7 tables banquet pour 6 personnes Jusqu'à 42 personnes

Tables rondes* pour 8 ou 10 personnes Jusqu'à 64 personnes

*L'Observatoire ne possède pas ce type de table. En location seulement

Un plan vous permettant de visualiser l'espace est joint, à la fin du document.



MATÉRIEL DISPONIBLE

Le matériel suivant est disponible sans frais, sur place :

- 60 chaises
- 7 tables banquet (6 p X 2,5 p)
- 3 tables cocktail et 9 tabourets
- Lustrin et micro
- Micro sans fil
- Lecteur CD/MP3 avec prise auxiliaire et entrée USB
- Réfrigérateur
- 2 chevalets
- Écran (65 pouces, branchements standards)
- 1 écran suspendu (185 pouces X 240 pouces);
- Vestiaire pour 175 personnes;
- Estrade fixe.

Si du matériel supplémentaire est nécessaire, vous pouvez faire affaires avec la compagnie spécialisée en location d'équipement de votre choix.

TARIFS

Les tarifs de l'Observatoire de la Capitale sont établis en fonction du nombre de personnes présentes à l'événement, pour une plage de 9 heures maximum, jusqu'à 1h00 am au plus tard.

Nombre de personnes	Personnel à votre service	Tarif *
10 à 60	1 commis	600 \$
61 à 90	2	800 \$

Il est possible d'obtenir du personnel d'accueil supplémentaire. Ce service sera facturé au taux horaire de cinquante dollars (50\$/h) par personne. Ce même tarif s'appliquera si vous souhaitez prolonger votre événement au-delà de 1h00 am.

*Les tarifs sont sujets à changement sans préavis. Les taxes applicables seront ajoutées aux tarifs.

CERTAINES CONDITIONS DE LOCATION

Annulation de réservation

Si vous devez annuler votre réservation, l'information doit nous être transmise le plus tôt possible. Dans l'éventualité de l'annulation de l'événement, les modalités suivantes s'appliquent :

- annulation à huit (8) jours ou plus de l'évènement : le premier versement reçu est conservé par la Commission;
- annulation à sept (7) jours ou moins de l'évènement : le premier versement reçu est conservé et le second versement est payable à la Commission à la date de la résiliation du contrat de location.

Pour les soirées tenues entre le deuxième jeudi de novembre et le 30 décembre, les modalités suivantes s'appliquent :

- annulation à trente (30) jours ou plus de l'évènement : le premier versement reçu est conservé par la Commission;
- annulation à vingt-neuf (29) jours ou moins de l'évènement : le premier versement reçu est conservé et le second versement est payable à la Commission à la date de la résiliation du contrat de location.

Service de boissons alcoolisées

Si vous souhaitez vendre ou servir des boissons alcoolisées, vous devez faire affaires avec votre traiteur. Nous vous prions de bien vouloir informer vos invités que les boissons alcoolisées peuvent être consommées exclusivement à l'intérieur de l'Observatoire et seulement à partir de 18h.

Décoration

Il est possible de décorer la salle et de déplacer certains éléments du mobilier en fonction de vos besoins. La mise en place désirée doit nous être communiquée au moins 10 jours ouvrables avant la tenue de l'évènement afin qu'elle soit approuvée. Nous favorisons l'utilisation de chevalets pour la mise en valeur d'affiches. Il n'est donc pas possible de coller des affiches sur les murs et sur les panneaux d'interprétation ou encore de camoufler ceux-ci. Nous n'autorisons pas l'utilisation des éléments provoquant de la fumée ou de la vapeur.

Installation ou supervision de l'installation du matériel

Si vous le souhaitez, notre personnel montera ou démontera le matériel nous appartenant. Le matériel loué à un fournisseur devra être récupéré par ce dernier ou les organisateurs au plus tard à 10h30 le lendemain de l'évènement.

Débarcadère

L'édifice est muni d'un débarcadère. Si vous souhaitez l'utiliser afin de faciliter le transport de votre matériel nous vous prions de bien vouloir nous aviser. Nous pourrions ainsi vous diriger au bon endroit.

Préparation de la salle

L'Observatoire de la Capitale est ouvert au public de 10h à 17h. Cependant, afin de respecter nos visiteurs, votre mise en place ne pourra débuter avant la fermeture.

L'Observatoire de la Capitale est disponible pour la location tous les jours de l'année, à l'exception des 24, 25, 31 décembre et du 1^{er} janvier.



À L'OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE, L'ÉVÈNEMENT DE L'ANNÉE, C'EST LE VÔTRE ! RÉSERVEZ SANS TARDER !